

CORRECTION

Louis XIV, un monarque absolu (2)



histoire

Document B

Mémoires pour l'instruction du Dauphin.

Toute puissance, toute autorité réside dans la main du roi. Les rois sont seigneurs absolus. Mon intention n'est pas de partager mon autorité. Dieu, qui a donné des rois aux hommes, a voulu qu'on les respecte et Lui seul peut juger leur conduite. Sa volonté est que quiconque obéisse sans discuter. La tête seule doit penser et prendre les décisions. Les autres membres ne sont que pour exécuter les ordres.

Louis XIV, 1661

1) Recopie dans le dictionnaire (ou sur le site <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/>) la définition du mot « Dauphin ». Attention ! Il ne s'agit pas ici du dauphin qui nage dans la mer !

Titre du fils aîné du roi de France

.2) Qui est le dauphin de Louis XIV ? C'est son fils.

3) Qui a écrit ce texte ? C'est Louis XIV. . En quelle année ? En 1661

Pour qui l'a-t-il écrit ? Pour son fils qui lui succédera. (Il veut lui apprendre à gouverner).

4) D'après Louis XIV, de qui détient-il son autorité ? Il détient son autorité de Dieu.

5) Souhaite-t-il partager son autorité avec quelqu'un d'autre ? Non, lui seul décide.

6) Que doivent faire les autres ? Ils doivent exécuter les ordres de Louis XIV.

7) Que penses-tu de cette façon de gouverner ?

RESUME à RETENIR

Louis XIV avait tous les pouvoirs. On appelle cela une **monarchie ABSOLUE** (= le roi gouverne totalement).

Il dit que son pouvoir lui vient de Dieu. Donc personne ne peut venir le contester !

Pour montrer sa puissance, il se fait appeler « **Le roi-Soleil** ». (Comme le soleil, il rayonne sur tout le monde...)